



## QUI ADMINISTRE CE PROGRAMME?

Le Programme de mentorat pour entreprises touristiques est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) – et le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO). Le SACO est un organisme de développement économique de premier plan dont la mission est de favoriser la croissance économique tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Le SACO compte près de 50 ans d'expérience en mentorat d'entrepreneurs et a accompli à ce jour plus de 50 000 mandats dans 122 pays. L'organisme collabore avec le MITI pour fournir des mentors chevronnés et se charge de l'administration de tout le processus de mentorat.

## COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Si vous voulez soumettre une demande de participation au Programme de mentorat pour entreprises touristiques, et surtout si vous avez besoin d'aide concernant la soumission de votre candidature, veuillez communiquer avec le bureau du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement de votre région :

Sahut :	(867) 587-7171
Slave Sud :	(867) 872-6430
Slave Nord – Yellowknife :	(867) 767-9212
Slave Nord – Behchoko :	(867) 392-6119
Beaufort-Delta :	(867) 777-7196
Dehcho :	(867) 695-7500

Vous pouvez aussi consulter le site [www.iti.gov.nt.ca/bmp](http://www.iti.gov.nt.ca/bmp) pour vous renseigner davantage au sujet du programme, mais aussi pour télécharger les formulaires nécessaires et le modèle pour la présentation de votre projet de visite, ainsi que pour consulter la foire aux questions et les lignes directrices du programme.



## Programme de mentorat pour entreprises touristiques

Le Programme de mentorat pour entreprises touristiques met en relation des entreprises et des entrepreneurs émergents du secteur du tourisme avec des professionnels de l'industrie, en vue de favoriser l'essor et la rentabilité d'entreprises comme la vôtre!

[www.iti.gov.nt.ca/fr/bmp](http://www.iti.gov.nt.ca/fr/bmp)

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE MENTORAT POUR ENTREPRISES TOURISTIQUES?

Le Programme de mentorat pour entreprises touristiques procure à des exploitants approuvés d'une entreprise touristique (les mentorés) l'occasion d'acquérir d'importantes compétences en affaires grâce au soutien d'un mentor expérimenté. Un soutien financier est aussi fourni dans le cadre de ce programme.

## COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL?

Les administrateurs du programme collaboreront avec les participants sélectionnés pour leur affecter un mentor. Une fois le partenariat établi entre mentor et mentoré, les deux parties s'entendent sur l'endroit et la fréquence des rencontres. Le mentoré pourrait devoir se rendre au lieu de travail du mentor (ou l'inverse), ou les deux pourraient communiquer grâce aux technologies habituelles (téléphone, courriel, Skype) si de longues distances les séparent.



## EN QUOI UN MENTOR PEUT-IL ÊTRE UTILE À MON ENTREPRISE TOURISTIQUE?

En côtoyant une personne qui connaît bien le secteur du tourisme, vous pourrez profiter de son soutien et de ses conseils, ce qui constitue un précieux outil pour aider votre entreprise à connaître le succès à long terme. Un mentor expérimenté pourra :

- vous aider à perfectionner vos compétences en affaires (p. ex. marketing et gestion des finances);
- vous apporter un nouveau point de vue sur les enjeux qui touchent votre entreprise;
- vous conseiller et vous encourager;
- écouter vos idées innovantes sur le plan des affaires et répondre à vos questions;
- élaborer des solutions pour résoudre les problèmes auxquels votre entreprise est confrontée;
- suggérer des méthodes et des approches différentes;
- vous aider à étoffer votre réseau d'affaires et à nouer de nouvelles relations professionnelles.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

La participation à ce programme ne coûte rien. En fait, un soutien financier est fourni aux mentorés et aux mentors pour faciliter leur participation. Pour savoir quels coûts sont admissibles et en savoir plus sur le remboursement, veuillez consulter les lignes directrices du programme au [www.iti.gov.nt.ca/bmp](http://www.iti.gov.nt.ca/bmp). Toute aide financière dépendra de la disponibilité des fonds. Par ailleurs, l'aide financière est valable pour un an.

## QUI PEUT SOUMETTRE UNE DEMANDE DE PARTICIPATION?

Il y a deux volets au Programme de mentorat pour entreprises touristiques; chacun comporte ses propres critères. Tous les demandeurs doivent être des résidents des Territoires du Nord-Ouest et détenir un permis valide d'exploitant d'entreprise touristique ou être une entreprise, un collectif ou un organisme du secteur du tourisme aux TNO. La structure en question doit également détenir un permis commercial valide. Les particuliers qui soumettent une demande de participation doivent présenter un plan d'affaires.

*Volet 1* : à l'intention des particuliers qui travaillent dans l'industrie du tourisme et qui souhaitent bénéficier des conseils d'un mentor.

*Volet 2* : à l'intention des groupes d'exploitants d'entreprises touristiques ou des gestionnaires de projets touristiques communautaires qui veulent rendre visite à des entreprises touristiques cibles, pour en apprendre davantage au sujet des pratiques de gestion exemplaires.

## COMMENT SOUMET-ON UNE DEMANDE DE PARTICIPATION?

Il est très facile de présenter sa candidature. Les particuliers ou les groupes souhaitant participer au Programme de mentorat pour entreprises touristiques peuvent télécharger le formulaire approprié (modèle de présentation du projet de visite, dans le cas d'un groupe) en se rendant au [www.iti.gov.nt.ca/bmp](http://www.iti.gov.nt.ca/bmp). Ils peuvent aussi passer prendre les documents nécessaires à l'un de nos bureaux régionaux.